



2/3 des agents de la fonction publique disent ne pas maîtriser les situations professionnelles nécessitant un recours au numérique. Source : Banque des Territoires, 2022.

PARCOURS N°2

Culture numérique avancée (PIX)



21H

Objectifs de la formation



- Installer et renforcer des pratiques collaboratives : partage de fichiers, gestion des droits et des accès, agendas partagés.
- Installer et renforcer des pratiques communicationnelles liées au numérique
- Installer et renforcer de la culture projet par les pratiques numériques liées à la gestion du temps, gestion de projet, gestion des tâches.
- Développer une hygiène numérique pour se prémunir contre les risques
- Introduire l'usage de l'intelligence artificielle dans sa pratique au quotidien

Public destiné

Salariés de l'économie sociale, salariés associatifs, agents publics.



Déroulé de la formation

Modalités



Format
présentiel/distanciel



Accompagnement entre
les séances



Évaluation des acquis à la fin de
chaque module, sous forme de
mises en situation

Supports pédagogiques



Accès aux activités par QR code
ou lien cliquable (ordinateur)



Ressources disponibles sur
l'espace apprenant.



Positionnement en début de
formation pour s'adapter aux
besoins

 Les méthodes actives sont au cœur de notre approche. Elles favorisent l'apprentissage par l'expérimentation. Sur un PC pédagogique, rassurant et accessible, les apprenants découvrent les environnements numériques et pratiquent les tâches de la certification. Ils gagnent en confiance grâce à la pairémulation, au guidage du formateur et à une pédagogie du faire, fondée sur l'expérience. L'accent est mis sur la confiance en soi, l'exploration et la patience.



Délai d'accès

3 semaines



Certifiant

Module préparatoire à Pix

Prix par stagiaire



Formation inter : 1 275 euros HT (comprend : adaptation locale, suivi post-formation, contenus ciblés, animation par un expert, ressources via Padlet.)

Tarif personnalisé en cas de formation intra



Minimum de stagiaire par session : 6

Pré-requis



- Ne pas être en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme



- Disposer d'un ordinateur et/ou d'un téléphone mobile ou une tablette ayant accès à Internet



Accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : Jean-Philippe MENGUAL,
jpmengual@hypra.fr, Tel: 09.72.49.77.48